

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 68 + Hebdo

Programme d'aide au développement du transport collectif

LE MINISTRE ROBERT POËTI ET LE DÉPUTÉ STÉPHANE BILLETTE ANNONCENT UNE SUBVENTION DE 100 000 \$ À LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF

Saint-Michel, le 13 octobre 2015 —Le député de Huntingdon, M. Stéphane Billette, député de Huntingdon et Whip en chef du gouvernement, est heureux d'annoncer, au nom du ministre des Transports, M. Robert Poëti, qu'une subvention de 100 000 \$ est accordée à la municipalité régionale de comté (MRC) des Jardins-de-Napierville. Cette somme sera versée afin de contribuer à l'organisation et l'exploitation de services en transport collectif.

« Notre gouvernement encourage et soutient le développement du transport collectif, lequel permet d'optimiser l'utilisation du réseau routier tout en améliorant la fluidité des déplacements et en favorisant la réduction de la pollution attribuable à la consommation d'hydrocarbures. L'annonce d'aujourd'hui permettra de poursuivre les efforts de la région de la Montérégie pour y développer le transport collectif », a déclaré le ministre Poëti.

« C'est avec un immense plaisir que j'annonce cette bonne nouvelle qui permettra à la MRC des Jardins-de-Napierville de développer ses services en transport collectif pour l'année en cours. Il s'agit d'une initiative régionale démontrant la volonté de la MRC des Jardins-de-Napierville de soutenir le transport des personnes de manière responsable et durable », a mentionné le député Billette.

« Les subventions accordées dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif sont des actions concrètes posées par notre gouvernement afin de favoriser la mobilité des personnes et ainsi contribuer au développement durable qui est au cœur de nos priorités », a ajouté M. Poëti.

Cette subvention est accordée dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif pour son volet II « Subventions au transport collectif régional ». Ce programme a entre autres comme objectif de favoriser le développement et l'utilisation du transport collectif en région notamment en soutenant financièrement le milieu municipal afin d'organiser et d'exploiter le transport collectif.